

*Le Secrétaire Général*

N° CD n° 28 / JPM / JPM / 2024

Courrier n° 0482

Le 6 janvier 2024

## Compte rendu du Comité Directeur n° 28

Compte rendu de la réunion du comité directeur tenu le 6 janvier 2024 à 10h dans les locaux du siège administratif de Carcassonne.

### Membres présents

Cathy Canato - Anne-Marie Degli-Angeli - Sylvie Hugault - Frédéric Baldy - Dominique Baloup - Jean-Marc Ayel- Jeanne Bernard - Jean-François Cagnac - Alexandra Bouloc - Pascale Chinaud - Michel Clauzier - Patrick Pedrazzani - Jean-Marc Crespo - Gilles Dumas - Francis Duthil - Gilles Estay - Jean Guilhem - Jean-Pierre Morata - Emmanuel Martinod - Julien Morata - Pascal Merlin - Véronique Pons.

### Participants invités

Jacques Pla - Albert Santallusia - Marie Puyau

### Membre absents excusés

Gilles Jaubert (pouvoir à Dominique BALOUP)  
Xavier Vasson (pouvoir à Jean-Marc AYEL)

## Ordre du jour

Le président accueille les nouvelles élues au Comité Directeur. Il adresse ensuite à l'ensemble des membres et des personnes présentes ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

En préambule, le Président fait un rappel des 5 axes principaux du projet fédéral définis en début de mandature.

G.Estay intervient pour se féliciter que soient inscrites à l'ordre du jour les réponses faites aux interrogations qu'il avait posées par mail adressé aux membres du comité directeur.

### 1. Réponses aux interrogations de certains membres du Comité Directeur :

En réponse aux questions posées (ci-dessous) par un membre du Comité Directeur via un mail largement partagé, le Président précise que des réponses seront apportées au fil des points d'ordre du jour traités.

### 1. Quel est le coût réel du déplacement au Kenya?

G. Estay intervient pour commenter la réponse faite à sa première interrogation ; le Secrétaire Général intervient alors pour demander à ce que les commentaires aux réponses faites soient faits après l'ensemble des réponses aient été données.

Nonobstant ce rappel, les échanges vont se poursuivre sur le même mode pendant un certain temps.

2. Quels sont les engagements contractuels de Smart Groupe ? Quels montants ? A quelles échéances ?

3. Quel est le bilan, notamment financier, populaire et médiatique, de la rencontre de Marseille ?

4. Quels sont les engagements contractuels (prestations et contreparties financières) et les projets de la fédération avec les sociétés du Groupe Faur (Mañana et Memento) ?

5. Pourquoi la rencontre prévue le 16 décembre a-t-elle été annulée? Les interventions de certains présidents de club sont susceptibles de proposer une analyse différente.

6. Quel est le bilan (coût, qualité, exposition) de la collaboration avec NA TV ?

7. Quelle est la relation institutionnelle, économique et fonctionnelle entre la Fédération et le XIII fauteuil ?

8. Quelle est, à ce jour, la relation de la fédération avec les diffuseurs Sport en France et Via Occitanie ?

9. Où en est la consultation pour l'équipementier de la fédération (calendrier, cahier des charges, pilotage, équipementiers consultés) ?

10. Où en sommes-nous des phases finales de nos Championnats (dates, lieux, organisation) ?

11. Quels sont les projets initiés dans le cadre des 90 ans de la Fédération et leurs coûts prévisionnels ?

## 2. Calendrier International :

Bilan 2023, événements à venir (Gilles Dumas), budget devant être consacré à ces événements en termes d'organisation, relations institutionnelles,

## 3. Financement du calendrier International :

Le Président rappelle les rencontres déjà disputée depuis le mois de septembre 2023, et présente un diaporama récapitulatif des dépenses afférentes, les plus exhaustives possible à date. Cet exposé permet de projeter un financement des rencontres à venir, et de rapprocher les budgets de la subvention du Ministère des sports identifiée « contrat de performance ». Le coût moyen ainsi calculé permet de confirmer le calendrier international de l'ensemble de nos équipes de France.

Gilles Dumas intervient ensuite pour préciser très clairement les objectifs des déplacements en Serbie et au Kenya. Il s'agissait à la fois de répondre à la mission de développement du Rugby à XIII légitimement portée par la FFRXIII, que d'assurer une remontée et la stabilisation de la France au classement mondial IRL. Il est en effet indispensable de renforcer la 8<sup>ème</sup> position, en vue de la Coupe du Monde 2026.

## 4. Création, diffusion, commercialisation de l'image Rugby à XIII, présentation du contrat Smart Group :

Le Président revient sur le contrat signé en octobre avec la société parisienne. Il « fait tourner » celui-ci afin que chacun puisse en disposer concrètement pendant les explications. Ce contrat est double, et comporte donc deux parties distinctes.

La première « commercialisation des droits de sponsoring et de partenariat » a permis de réaliser une recette de partenariat de 4 000€ à l'occasion de la rencontre France - Angleterre Para Rugby XIII de Marseille le 25 novembre 2023.

La seconde, intitulée « développeur média », nous permet concrètement de bénéficier d'entrées auprès de diffuseurs nouveaux. Ainsi, Territoires TV, plateforme qui coordonne les diffuseurs des grands groupes de presse quotidienne régionale, sera notre partenaire. Cela nous permet de multidiffuser les images produites par et donc propriété de la FFRXIII, avec la société Digivision, dirigée par M Patrick Thillet, ancien journaliste sportif bien connu. Les chaînes Via Occitanie, Sport en France, Nouvelle Aquitaine TV, TV7 Bordeaux et autres diffuseront du Rugby à XIII.

Cet accord devrait également générer des revenus liés aux activités partenariales et commerciales de ces chaînes.

**5. 90 ans de la FFRXIII : support sportif (matchs du 3 février à Perpignan, du 6 avril à Marseille, France/Angleterre 29 Juin à Toulouse, match à Paris en octobre 2024, exposition itinérante etc.) :**

Le Comité Directeur prend connaissance d'un diaporama détaillant l'ensemble des initiatives prévues pour commémorer les 90 ans du Rugby à XIII, et des sites retenus.

Un des points d'orgue sera incontestablement le double France - Angleterre du 29 juin à Toulouse. Il est probable à ce jour, que la FFRXIII n'aura pas le potentiel économique pour obtenir la concession du stadium de Toulouse. Il est donc envisagé un rapprochement avec le Toulouse Olympique titulaire de la concession du stade Ernest Wallon ce week-end là à l'occasion de la venue de Featherstone en Championship, pour négocier un arrangement et organiser cet évènement.

**6. Présentation du devis de la Société Mañana (communication) et contrat de la Société 4<sup>ème</sup> ligne :**

Le secrétaire Général et le Président négocient actuellement la reconduction du contrat avec la société 4<sup>ème</sup> ligne. Proposition est faite de poursuivre aux conditions actuelles jusqu'en juin 2024. Il est indispensable d'identifier les compétences déportées sur la société Mañana, avec laquelle la FFRXIII souhaite concrétiser la mise en forme de produits d'appel et une communication événementielle plus dynamique.

La décision sera prise lors du prochain Comité Directeur du 3 février.

**7. Injonctions de l'Agence Française de lutte contre le Dopage :**

Consécutivement à l'audit réalisé en 2023, l'AFLD a adressé 14 injonctions à la FFRXIII. Celles-ci détaillées et mises en œuvre seront adressées aux clubs, aux comités et aux ligues pour application et mise en œuvre.

Véronique Pons intervient pour rappeler qu'elle-même et Emmanuel Martinod sont les référents antidopage et pour rappeler également les obligations fédérales en matière de lutte anti dopage :

- Engager des actions de prévention et d'éducation,
- Coopérer en matière de lutte anti dopage avec l'AFLD,
- Assurer l'effectivité des sanctions disciplinaires,
- Assurer la formation des éducateurs qui ont un rôle crucial à jouer par la sensibilisation, les conseils individuels, la distribution de matériel avec mises à jour régulières.

A ce jour, seul Christophe Hugault a suivi une formation à Font Romeu.

Elle précise, enfin, qu'elle-même et Emmanuel Martinod prépare une fiche sur les interventions devant être menées par les éducateurs.

#### 8. Lancement de l'appel d'offre équipementiers :

La mise en forme du dossier d'appel d'offres pour la signature d'un nouveau contrat avec un équipementier étant achevée, celui-ci sera publié sur le site de la FFRXIII et une information sera adressée aux grandes marques.

#### 9. Questions diverses :

Le président précise aux nouvelles et nouveaux élus depuis le 9 septembre 2023, l'ensemble de leurs prérogatives et plus spécifiquement les dossiers qu'il souhaite leur voir porter.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 12h45.

Jean Pierre MORATA



Jean Pierre MORATA  
Secrétaire Général  
Mobile : 08 11 53 75 81  
Tél : 04 68 77 32 29  
E-Mail : [secretariat.morata@gmail.com](mailto:secretariat.morata@gmail.com)  
[www.ffr13.fr](http://www.ffr13.fr)  
Fédération Française de Rugby à XIII  
48 Route Minervoise 11 000 Carcassonne

